

SELECTION DNCA SERENITE PLUS

Ce FCPE est investi au travers de son fonds maître DNCA SERENITE PLUS, lequel a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indice de référence obligataire Bloomberg Euro Aggregate 1-3 year (Ticker Bloomberg : LE13TREU Index) calculé coupons réinvestis sur la durée de placement recommandée. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

FCPE N°8564

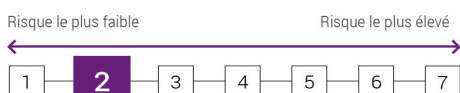
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d' €) : 437.06
 Valeur liquidative en € : Part I 4.64787

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

18 mois au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(1)

100% Bloomberg Euro Aggregate 1-3ans

CARACTÉRISTIQUES

Date d'agrément : 22/03/1996
Devise du fonds : EUR
Type de fonds : FCPE
Valorisation : Quotidienne
Dépositaire : CACEIS Bank
Société de gestion : NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Risques de perte en capital / gestion discrétionnaire / taux d'intérêt / crédit / liquidité / instruments financiers à terme / investissement en obligations convertibles ou échangeables / actions / contrepartie / titres spéculatifs / obligations convertibles contingentes / durabilité

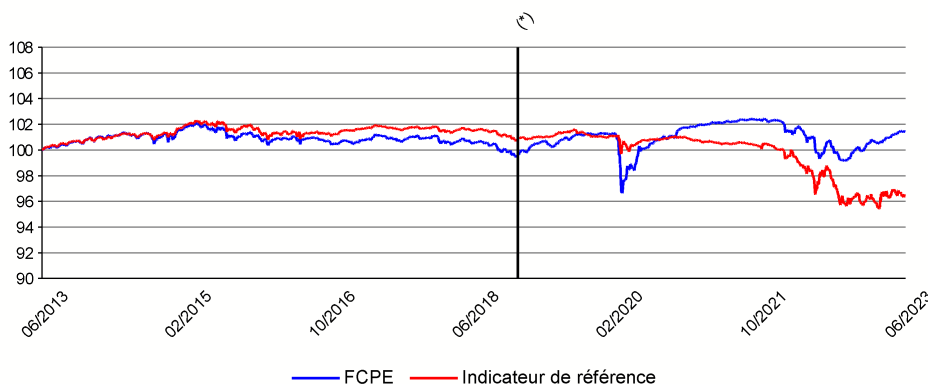
FRAIS COURANTS: 0.72%

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/05/2023	30/12/2022	30/06/2022	30/06/2020	29/06/2018	28/06/2013
Performance du FCPE	0.10%	1.54%	2.19%	1.38%	0.93%	1.48%
Performance de l'indicateur de référence	-0.48%	0.71%	-1.42%	-4.37%	-5.05%	-3.61%
Écart de performance	0.58%	0.83%	3.61%	5.75%	5.98%	5.09%
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	0.46%	0.19%	0.15%
Performance annualisée de l'indicateur de référence	NS	NS	NS	-1.48%	-1.03%	-0.37%
Écart de performance	NS	NS	NS	1.94%	1.22%	0.51%
Volatilité du FCPE	NS	NS	1.27%	1.27%	1.68%	1.34%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	2.49%	1.79%	1.39%	1.11%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 28/06/2013)

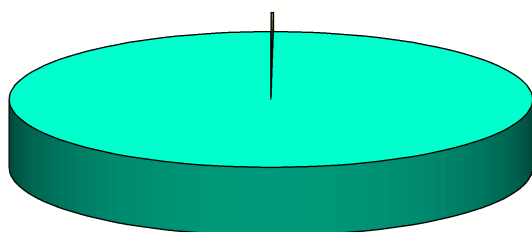


(*) En raison d'un changement de gestion intervenu le 07/01/2019 les performances antérieures à cette date ne reflètent plus l'orientation de gestion actuelle du FCPE.

PERFORMANCES CALENDRAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Performance du FCPE	-2.34%	0.57%	0.43%	1.82%	-1.40%	0.21%	-0.43%	0.09%	0.26%	1.02%
Performance de l'indicateur de référence	-4.36%	-0.79%	-0.15%	0.22%	-0.89%	0.18%	-0.19%	0.44%	0.46%	1.06%
Écart de performance	2.03%	1.35%	0.58%	1.59%	-0.51%	0.04%	-0.24%	-0.35%	-0.20%	-0.04%

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



■ Monétaire & Liquidités 0.14% ■ Oblig. Euro Aggr. & Crédit 99.86%

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Obligations	99.86%	0.00%	99.86%
Monétaires & Liquidités	0.14%	0.00%	0.14%
	100.00%	0.00%	100.00%

* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés

(1) Voir glossaire en dernière page

(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds

PRINCIPALES LIGNES (FONDS NOURRICIER)

FR0010986323	DNCA SÉRÉNITÉ PLUS I	99.86%
--------------	----------------------	--------

COMMENTAIRE DE GESTION

Face à une inflation élevée et persistante en Europe, les grandes banques centrales ont continué de resserrer leurs politiques monétaires. La Banque d'Angleterre a ainsi relevé son principal taux directeur de 50 points de base dans le sillage d'une hausse des prix en mai plus forte qu'escompté, tandis que la BCE a augmenté ses taux de 25 points de base, en ligne avec les anticipations des investisseurs, en soulignant qu'une pause n'était pas à l'ordre du jour.

Aux Etats-Unis, comme attendu, la Réserve Fédérale a maintenu inchangée la fourchette de taux cible des Fed Funds et actualisé les projections d'évolution des taux directeurs des membres du comité de politique monétaire, laissant entrevoir deux hausses supplémentaires de 0,25% en 2023, une de plus que reflété par les marchés obligataires.

Alors que les indicateurs d'activité sont ressortis mitigés en Europe et restaient décevants en Chine, ceux de l'économie américaine ont eu tendance à surprendre favorablement en fin de période, éloignant les craintes de récession aux Etats-Unis. Dans ce contexte, la communication offensive du Président Powell vis-à-vis de l'inflation a conforté les anticipations d'une remontée du taux des Fed Funds dès juillet, voire d'un autre mouvement plus tard dans l'année.

Sur le marché des emprunts d'états à 10 ans, le taux de rendement du T-Note s'est à nouveau tendu de 19 points de base, à 3,84% en fin de mois. En zone euro, les hausses de rendement ont été moins prononcées compte tenu, notamment, de prévisions de ralentissement économique plus marqué en 2023 en Europe qu'en Amérique du Nord. Au 30 juin, le Bund allemand a atteint 2,39% (+0,11%) et l'OAT française 2,93% (+0,08%). L'écart de rendement entre l'Italie et l'Allemagne s'est réduit de 12 points de base, à 168 points.

L'indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 ans s'est replié de 0,85%. La composante Souverains de cet indice a cédé 0,98% et la composante Entreprises a reculé de 0,62%.

Exprimés en euro, les indices MSCI des grands marchés d'actions développés et émergents ont été orientés à la hausse : Europe +2,40% (dont zone euro +3,80% et Europe hors zone euro +0,94%) et Monde émergents inclus hors Europe +3,58% (dont Etats-Unis +4,20%, Japon +1,72% et Emergents +1,43%). Sur le mois, l'euro s'est raffermi contre dollar et yen de, respectivement, 2,34% et 5,87%.

L'ESTR Capitalisé, indice de référence du marché monétaire, dans un contexte de remontée des taux qui perdure, progresse de +0,27% sur le mois de juin et de +1,35% depuis le début de l'année.

GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

- Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.
- Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FCPE NOURRICIER

Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/fonds d'investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/VFIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier est inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses propres frais de gestion.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.
Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.
Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.
Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.
Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com.
Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.